

LE DRAPPEAU NOIR

Organe Anarchiste

Le N° 10 Cent.

PARAISSENT LE DIMANCHE

Le N° 10 Cent.

ABONNEMENTS

Trois mois 1 fr. 50
Six mois 3 fr. »
Un an 6 fr. »

Etranger : le port en sus

BUREAUX ET RÉDACTION

26, - Rue de Vauban, - 26
LYON

RENSEIGNEMENTS

Pour toutes communications, s'adresser au siège social, rue de Vauban, 26, tous les jours, de 10 h. du matin à 10 h. du soir.

CITATION EN COUR D'ASSISES

L'an mil huit cent quatre-vingt-trois et le seizième novembre, à la requête de M. le Procureur général près la Cour d'appel de Lyon, le sousigné, Pierre Odé, huissier, près le Tribunal civil de Lyon, audiencier à la Cour d'assises, demeurant à Lyon, 52, rue Centrale, ai cité

Le sieur J.-L. Paget, pris en sa qualité de gérant du journal le *Drapeau noir* dont le siège et les bureaux sont à Lyon, 26, rue de Vauban, et où ledit gérant est domicilié de droit.

A comparaitre en personne devant la Cour d'assises du Rhône, au Palais de Justice, à Lyon, place de Roanne, en la salle ordinaire des séances, le mardi vingt sept novembre courant, à huit heures et demie du matin, aux fins de :

Attendu que le *Drapeau noir* a publié :
1° Dans le numéro du 28 octobre 1883, à la 4^e page, 2^e colonne, sous le titre : « Tribune révolutionnaire » deux adresses, dont la première commençant par ces mots : « Compagnons, de par les iniquités », finissant par ceux-ci : « Salle Ruet, cité Lafayette », et la seconde commençant par ces mots : « Compagnons du *Drapeau noir* » et finissant par ceux-ci : « Le groupe, les Malvétés » ;

2° Dans le numéro du 4 novembre, à la première page, première colonne, un article intitulé : « Les Peureux », finissant par ces mots : « nigou » « ernants ni opprimés » ; à la 3^e page, 2^e colonne, un article sous ce titre : « Produits antibourgeois. fabrication des bombes », finissant par ces mots : « Nous tiendrons notre promesse » ; à la 4^e page, 4^e colonne, un article intitulé : « Genève, aux Compagnons du *Drapeau noir* », finissant par ces mots : « Le groupe anarchiste Le Couteau » « anglant » ;

3° Dans le numéro du 11 novembre 1883, 2^e page, 1^e colonne, un article intitulé : « Des préjugés » finissant par ces mots : « et les plus terribles de tous » ; 3^e page, 1^e colonne, un article intitulé : « Produits antibourgeois, fulminate de mercure » ; 4^e page, 3^e colonne, deux adresses : 1^o d'Alex : « Compagnons du *Drapeau noir* », finissant par ces mots : « Le groupe les Impatients » ; 2^o de Normandie : « Dans notre dernier article », signé : Les Justiciers normands » ;

Attendu que ces articles, insérés dans le journal le *Drapeau noir*, vendu, distribué, ou exposé dans des lieux publics, à Lyon, constituent les délits de provocation directe, non suivie d'effet, à commettre les crimes de meurtre, de pillage et d'incendie, prévus et punis par l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881.

Par ces motifs et par application dudit article :

S'entendre, le sieur Paget, condamner aux peines et amendes édictées par la loi, en sa qualité de gérant du *Drapeau noir*, à raison desdits articles ;

Lui déclarant que faute de comparaitre en personne au jour, lieu et heure indiqués, il sera donné défaut contre lui et passé outre au jugement, sans l'assistance du J. y.

Et, afin que ledit Paget, en sa qualité de gérant, n'en ignore, je lui ai remis et laissé copie de la présente citation, en son domicile, au siège du journal, 26, rue de Vauban, à Lyon, où étant et parlant au secrétaire dudit gérant. Coût : 1 fr. 35.

ODET.

La Propagande des Résultats

Pour expliquer ce titre de propagande des résultats, il nous faut résumer la discussion que nous avons eue entre plusieurs camarades, discussion dans laquelle nous nous étions laissés entraîner à critiquer plusieurs actes accomplis, en disant qu'avant d'entreprendre une action quelcon-

que, il fallait auparavant bien en avoir pesé les chances de réussite et savoir si les résultats à espérer étaient en raison des forces à dépenser, qu'il ne fallait pas faire des actes pour des actes, mais en obtenir des résultats.

En effet, ce n'est pas letout que de faire des actes, faut-il encore que ces actes soient accomplis dans certaines circonstances qui leur donnent un certain retentissement de manière à les jeter dans le public en le forçant à les discuter, il faut encore que ces actes aient une raison d'être qui les justifie, et que lorsque ces actes ne parlent pas assez par eux-mêmes pour apprendre au public ces raisons qu'il ignore, il faut qu'il y ait quelque chose qui apprenne à ce public les mobiles qui ont fait agir le ou les auteurs.

Ainsi, supposons un patron s'élevant distingué entre tous par sa férocité envers ses exploités ou un propriétaire surpassant ses congénères en rapacité, supposons qu'un de ces individus ait accompli contre un travailleur un de ces faits que la loi tolère, quand elle ne leur prête pas son concours, mais qui n'en constitue pas moins en bonne justice, une infamie, et ces cas sont nombreux que nous pourrions citer ; il s'en présente tous les jours.

Mais, supposons aussi qu'un ou plusieurs compagnons qui, soit qu'ils se trouvent lésés par cet acte, soit pour tout autre motif, décident de punir l'auteur de cette injustice, ils prennent, comme de juste, leurs précautions pour punir ce ou ces individus, pour ne pas être pris pendant l'accomplissement de cet acte de justice, rien de plus naturel, mais ce n'est pas le tout.

Cela ne suffit pas pour produire des résultats en vue de la propagande, l'acte a réussi, c'est bien ; quelle importance cela aura-t-il dans le public, s'il n'est pas au courant de l'acte d'injustice commis précédemment par ceux dont on s'est vengé ? Il lira dans la liste des faits divers ordinaires qu'un tel ou un tel a été assassiné, que l'on suppose que la vengeance a été le mobile du crime, il est évident qu'il ne s'y arrêtera pas, on se sera débarrassé d'un individu, cela est vrai, on aura la satisfaction de s'être vengé d'un de ses exploités, mais ce sera tout, on n'aura rien produit pour la propagande de nos idées, ce qui, pourtant, doit être l'objectif de tout acte à accomplir.

Mais où les résultats seront plus

piètres encore, c'est quand l'affaire vient à rater, surtout quand elle comporte une certaine mise en œuvre destinée à frapper le public, telle que : explosion de bombes, dynamite, etc. ; si ces engins, en éclatant, ne font que des dégâts insignifiants, tels que : bris de vitres, etc., et que cela se renouvelle plusieurs fois, le public finit par ne plus prendre cela au sérieux, surtout si, comme nous l'avons dit plus haut, il n'est pas au courant des griefs que l'on a contre les individus visés, et nous finissons par passer pour des gamins.

Tandis que cela changerait de thèse si, à côté de l'homme tué, on trouvait un papier expliquant les motifs de cette acte et portant comme signature : *Les Justiciers*, ou tout autre dénomination qu'il plairait aux auteurs de l'acte de prendre.

Et même l'acte ne réussissant pas, prendrait lui aussi une autre tournure, si, sur la maison que l'on aurait tenté d'incendier ou de faire sauter, on trouvait cloué sur la porte ou collé sur le mur, un placard expliquant les motifs de la tentative.

Alors, là, le public se trouverait entraîné à discuter ces actes, et tous ceux qui auraient à se plaindre d'injustices pareilles à celles que l'on aurait punies, applaudiraient de grand cœur ; ils en arriveraient à chercher, à connaître les idées défendues par ces hommes assez braves pour se mettre en lutte contre la société, puis, comme il n'y a rien de plus contagieux que l'exemple, on verrait, petit à petit, l'esprit de révolte se réveiller dans ces cerveaux qui aujourd'hui semblent engourdis, et les actes de vengeance contre les exploités se multiplier jusqu'au jour de la révolte générale.

Mais, pour en revenir à ce que nous disions, s'il faut expliquer les mobiles de l'acte, il ne faut pas non plus que les auteurs s'amuse à écrire de leur écriture naturelle ces petits papiers qui pourraient en devenir de fort compromettants contre eux, ni même les faire écrire par d'autres, car pour ces sortes de choses, moins on est dans le secret, mieux ça vaut. On pourrait, par exemple, écrire avec un bout d'allumette trempé dans l'encre, cela suffirait à dérouter tous les experts possibles.

Cette discussion nous était survenue à la suite de toutes ces tentatives avortées et, qu'à tort ou à raison, on a attribuées aux anar-

chistes — ils ont du reste bon dos. — Comme il est évident que le camarade qui serait pris en train de préparer ou d'accomplir un de ces actes paierait autant que si l'acte avait ou devait produire beaucoup ; comme il est toujours désagréable de risquer sa peau ou sa liberté, pour ne rien produire, rien ne coûte, avant d'entreprendre quelque chose, de s'assurer de toutes les chances qui peuvent en assurer la réussite, surtout pour notre propagande, que l'important n'est pas de produire beaucoup, mais de produire bon.

Du reste, tout ceci n'est qu'un apprentissage à faire, nous sommes, en France, neufs à ce genre de propagande ; rien d'étonnant que, pour commencer, il se produise des *impairs*, cela est inévitable, cela disparaîtra avec la pratique ; lorsqu'après un acte avorté on aura reconnu les causes de cet avortement, on deviendra plus circonspect et une autre occasion se présentant, on prendra ses mesures pour que l'accomplissement de ce nouvel acte produise des résultats.

LES CHINOIS

Les Chinois qui gouvernent la France sont jaloux des Mandarins ou Fils du Ciel qui exploitent la Chine. Les Ferry et les Tseng, les Waldeck et les Li-hing-Chang ! valent les Bismark et les Gladstone et on peut les mettre tous dans le même panier. Les uns et les autres n'ont d'autre mission que de faire verser le sang prolétarien et d'abrutir les masses pour qu'elles ne puissent plus désormais être en état de lever l'étendard de la révolte.

Le seul moyen efficace de détruire l'esprit de rébellion c'est l'abrutissement. Nous en voyons chaque jour des exemples par les organisations de toutes sortes, les sociétés de secours mutuels, de centralisation, de fédération, d'administration, de corporation, de participation dans les bénéfices, etc., etc. Il serait trop long d'énumérer quelques systèmes plus ou moins grotesques pour abrutir les individus.

N'entendez-vous pas à chaque instant quelque bonne tête vous parler de syndicat professionnel, de garde nationale, de Trades-Unions, de 4^e État, que sais-je ? Pauvres anarchistes ! s'il fallait prêter une oreille attentive à toutes les idioties que l'on débite un peu partout et les combattre... Nous y renoncerions en éclatant de rire au nez de nos interlocuteurs.

Et cependant, quel mal nous donnons-nous pour savonner un peu le cerveau des prolétaires, crasseux de préjugés et de fanatisme ! Vraiment, une bonne lessive est indispensable. Cette lessive, c'est la propagande anarchiste, qui, en faisant disparaître l'esprit chinois, l'esprit autoritaire qui anime les travail-

